

ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE  
 FINAL ACT OF THE UNITED NATIONS TECHNICAL ASSISTANCE CONFERENCE

1. La Conférence des Nations Unies sur l'assistance technique a été convoquée par le Secrétaire-Général de l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1246 (XIII) adoptée par l'Assemblée Générale le 18 août 1949, et de la résolution 1247 (XIII) adoptée par le Conseil Économique et Social le 18 août 1949, qui se lisent comme suit :

*Le Conseil Économique et Social*  
**SOMMAIRE**  
 The Economic and Social Council

	PAGE
Acte final de la conférence des Nations Unies sur l'assistance technique .....	5
Résolution I	
Contributions des Gouvernements .....	9
Annexe I à la Résolution I .....	11
Résolution II	
Dispositions d'ordre financier et dispositions relatives à la répartition des fonds .....	13